CHAVILLE

URBANISME, VOTRE VILLE, PLU

PLU de Chaville : la modification n°3 approuvée

La modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chaville a été approuvée par le Conseil de Territoire de Grand Paris Seine Ouest lors de la séance du 18 décembre 2019. Tous les dossiers déposés sont désormais instruits au regard de la cette modification.

Mis en ligne le 15 janvier 2020



Rappel de la procédure

• **L'enquête publique s'est tenue du 19 septembre au 11 octobre 2019 inclus.**

• **Le commissaire enquêteur a ensuite remis son rapport à Grand Paris Seine Ouest,** établissement public territorial compétent en matière d'élaboration et d'adoption de Plan Local d'Urbanisme.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sans réserve sur le projet de modification n°3 du PLU de Chaville.

Il recommande que le diagnostic architectural, paysager, environnemental et foncier sur l'ensemble du territoire communal – décidé par la ville et le conseil de territoire de GPSO – ainsi que le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) puissent enrichir le rapport de présentation dès la prochaine modification du PLU ou lors de l'élaboration du PLUI.

• **La modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chaville a été approuvée par le Conseil de Territoire de GPSO** lors de la séance du 18 décembre 2019 et transmis à la préfecture des Hauts-de-Seine le 20 décembre 2019.

Cette modification est opposable à compter du 20 janvier 2020.

Tous les dossiers déposés sont désormais instruits au regard de la modification n°3 du PLU de Chaville.

Documents à consulter

- **Les conclusions du commissaire enquêteur**
- **Les documents relatifs à la modification n°3 du PLU**

◄ RETOUR À LA LISTE ►

VILLE DE CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

01 41 15 40 00

Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS